

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la  
communication

## Arrêté du - 4 OCT. 2012 portant nomination à la commission d'évaluation scientifique, économique et sociale du dispositif d'archéologie préventive

**La ministre de la culture et de la communication,**

Vu l'arrêté du - 4 OCT. 2012 portant création de la commission d'évaluation scientifique, économique et sociale du dispositif d'archéologie préventive,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres de la commission d'évaluation scientifique, économique et sociale du dispositif d'archéologie préventive :

- M. Gérard Aubin, conservateur général du patrimoine, inspecteur des patrimoines – collègue archéologie ;
- Mme Anne Augereau, directrice-adjointe scientifique et technique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ;
- M. François Baratte, professeur d'archéologie à l'Université de Paris-Sorbonne Paris IV, ancien vice-président du Conseil national de la recherche archéologique ;
- M. Dany Barraud, conservateur général du patrimoine, conservateur régional de l'archéologie d'Aquitaine ;
- M. Luc Bernard, directeur du service d'archéologie préventive de la communauté d'agglomération du Douaisis ;
- Mme Françoise Bostyn, archéologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ;
- Mme Elise Boucharlat, conservatrice générale du patrimoine, inspectrice des patrimoines - collègue archéologie ;
- M. Jérôme Bouët, inspecteur général des affaires culturelles ;
- Mme Laurence Bourguignon, archéologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ;
- M. Michel Brodovitch, inspecteur général de l'administration du développement durable ;
- M. Jean-Pierre Brun, professeur au Collège de France ;

- Mme Isabelle Cartron, professeure d'histoire médiévale à l'Université de Bordeaux 3 ;
- M. Jean Chapelot, directeur de recherches émérite au Centre national de la recherche scientifique ;
- M. Jean-Paul Demoule, professeur à l'Université de Paris I, ancien président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ;
- M. Julien Denis, directeur scientifique d'Evéha ;
- M. Henri Duday, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique ;
- M. Dominique Garcia, professeur d'archéologie à l'Université de Provence, ancien directeur du Centre Camille Julian, vice-président du Conseil national de la recherche archéologique ;
- M. Florent Hautefeuille, maître de conférences à l'Université de Toulouse 2 Le Mirail ;
- Mme Véronique Hespel, inspectrice générale des finances ;
- M. Jean-Paul Jacob, conservateur général du patrimoine, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ;
- Mme Florence Journot, maître de conférences à l'Université de Paris I ;
- Mme Murielle Leroy, conservatrice en chef du patrimoine, conservatrice régionale de l'archéologie de Lorraine ;
- M. Jean-Luc Marcy, conservateur en chef du patrimoine, directeur du Centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais ;
- M. Martial Monteil, maître de conférences en histoire de l'art et archéologie à l'Université de Nantes ;
- Mme Anne Pariente, conservateur en chef du patrimoine, directrice du Service archéologique de la ville de Lyon ;
- M. Michel Redde, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, ancien vice-président du Conseil national de la recherche archéologique ;
- M. Frédéric Rossi, directeur d'Archéodunum.

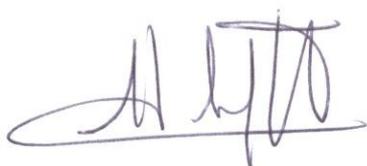
## Article 2

M. Dominique Garcia est nommé président de la commission d'évaluation scientifique, économique et sociale du dispositif d'archéologie préventive.

## Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et de la communication.

Fait le 4 OCT. 2012



Aurélie FILIPPETTI